

# FEUILLE DE ROUTE POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE

*SERVICES DE L'ÉTAT - ADEME*



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ADEME**



**AGENCE DE LA  
TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

Paris, le **22 JUIN 2020**

Publiée le 8 novembre 2019, la loi Énergie-Climat décrète l'urgence climatique et fixe comme objectif pour la France l'atteinte de la neutralité carbone en 2050. Pour atteindre cet objectif ambitieux, l'implication dans une véritable transition énergétique de l'ensemble des régions est nécessaire, et notamment celle de l'Île-de-France, qui représente près de 16 % des consommations énergétiques françaises et 10 % des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire national.

Les services de l'État et l'ADEME agissent dans leurs domaines de compétence pour accompagner les collectivités, et en particulier le Conseil régional, dans la mise en œuvre de cette transition. Afin de mettre en commun leurs forces pour en démultiplier les effets, d'assurer la cohérence et la lisibilité de leurs actions et d'en faire ainsi davantage bénéficier l'ensemble des collectivités, j'ai souhaité qu'ils se dotent à partir de cette année d'une feuille de route pour la transition énergétique en Île-de-France.

Cette feuille de route, dont l'élaboration a d'ores et déjà amplifié la dynamique existante sur le sujet, vise à permettre à chaque agent de l'État de mieux s'appropriier les enjeux de la transition énergétique en Île-de-France et de les intégrer de façon accrue dans ses missions pour accompagner les collectivités et porteurs de projet. Elle a aussi vocation à servir de support à l'ensemble des acteurs régionaux, contribuant ainsi à accélérer la transition énergétique sur notre territoire.

Ce document, qui sera actualisé annuellement, synthétise les enjeux régionaux, réaffirme les priorités de l'État et présente un certain nombre d'actions nouvelles, « actions phares » qui seront menées en 2020 dans le cadre de collaborations renforcées entre les services de l'État et l'ADEME. Élaborée par les directions régionales et interdépartementales de l'environnement et de l'énergie (DRIEE), de l'équipement et de l'aménagement (DRIEA), de l'hébergement et du logement (DRIHL), de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (DRIAAF) et par l'ADEME, la feuille de route a été soumise pour consultation aux préfets et à leurs services ; (DDT), ces derniers sont associés à certaines actions et verront leurs propres actions davantage intégrées dans les prochaines versions du document.

La feuille de route est constituée d'un diagnostic, d'une présentation des instances de pilotage et d'animation qui contribueront à sa mise en œuvre et de quatre fiches actions sur les grandes priorités que constituent la rénovation énergétique, le développement des énergies renouvelables, la transition des mobilités et la neutralité carbone hors énergie. Une fiche action complémentaire est dédiée à l'accompagnement des territoires. La feuille de route comprend également une fiche dédiée aux actions menées au niveau départemental sous l'autorité des préfets.

Je veillerai à la bonne mise en œuvre des actions définies dans cette feuille de route, dont un suivi régulier sera assuré par un comité de pilotage dédié.

  
Le Préfet  
Le Préfet de la Région d'Île-de-France,  
Préfet de Paris  
Michel CADOT

# SOMMAIRE

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC.....	4
INSTANCES DE PILOTAGE ET ANIMATION.....	7
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS.....	9
DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION.....	16
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES MOBILITÉS.....	22
NEUTRALITÉ CARBONE HORS ÉNERGIE.....	28
ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES.....	32
ACTIONS PHARES EN DÉPARTEMENT.....	36





# ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

## UN TERRITOIRE CONTRASTÉ



**12,2 M d'habitants**

sur 2 % du territoire national  
Région la plus peuplée de France  
58 % de la population francilienne concentrée  
sur 7 % du territoire (MGP)



**80 %** du territoire restent constitués d'espaces ouverts (agricoles, naturels et forestiers)



**43 millions de déplacements quotidiens** (EGT 2018) dont :

près de 70 % en dehors de Paris  
35,4 % en voiture ou 2-roues motorisés

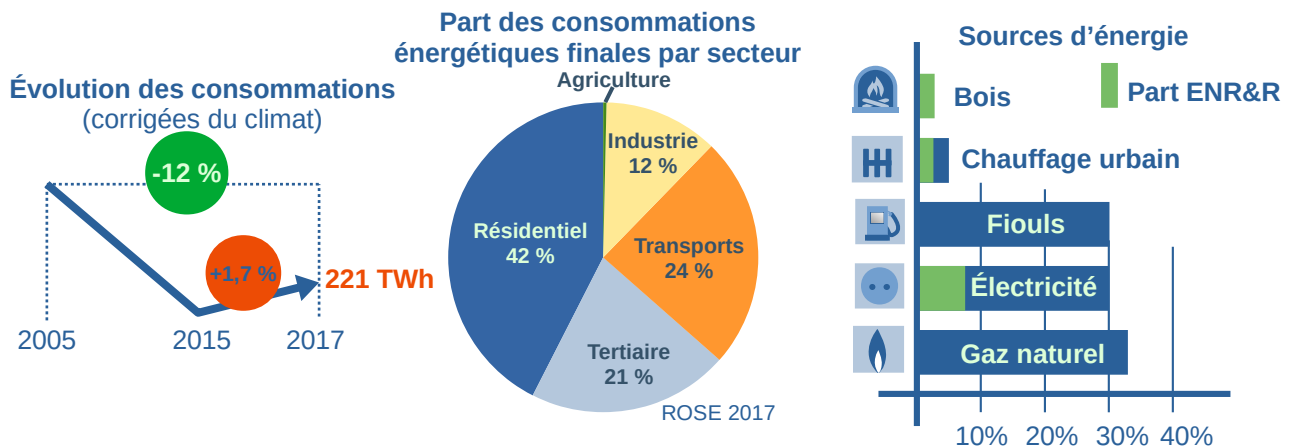


**450 millions de m<sup>2</sup>** de bâtiments en Île-de-France  
**5,7 millions de logements**

*Une mise en œuvre de la transition énergétique s'appuyant sur les spécificités locales est nécessaire*

## CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

**15,8 %** de la consommation énergétique finale nationale en 2017 (données SOES).



**Au sein du secteur du bâtiment, principal consommateur d'énergie en Île-de-France, le chauffage et l'eau chaude sanitaire sont responsables de 67 % des consommations**

*La réduction des consommations est à confirmer et accentuer. La part des énergies fossiles dans ces consommations reste majoritaire : le verdissement du mix énergétique doit s'intensifier*

## PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE

**Seulement 8 % de l'énergie consommée en Île-de-France est produite localement.**



Plus de 95 % de l'électricité consommée en Île-de-France est importée. L'électricité produite localement est issue à 50 % d'installations thermiques à combustibles fossiles.









La part des consommations de gaz couverte par la production locale de biométhane par la méthanisation s'élève à seulement 0,2 %.



La chaleur distribuée par les réseaux comprend 52 % d'EnR&R produites localement (chaleur fatale, géothermie, biomasse).

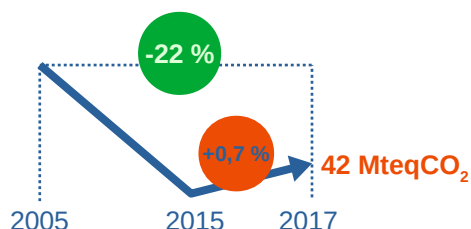
**Potentiels / objectifs des différentes énergies renouvelables et de récupération (SRCAE à 2030) :**

 <p><b>Chaleur fatale</b></p> <p>Objectif 2030 : 2 TWh Situation actuelle : ~ 1 TWh</p>	 <p><b>Biomasse collective sur réseau</b></p> <p>Objectif 2030 : 7 TWh Situation actuelle : 1,6 TWh</p>	 <p><b>Photovoltaïque</b></p> <p>Objectif 2030 : 2,4 TWh Situation actuelle : 0,08 TWh</p>
 <p><b>Géothermie</b></p> <p>Objectif 2030 : 3,5 TWh Situation actuelle : 1,5 TWh</p>	 <p><b>Méthanisation</b></p> <p>Objectif 2030 : 4 TWh Situation actuelle : 0,9 TWh</p>	 <p><b>Éolien</b></p> <p>Objectif 2030 : 2,7 TWh Situation actuelle : ~ 0,18 TWh</p>

*La production locale d'énergies renouvelables et de récupération permettra de réduire la forte dépendance énergétique de la région*

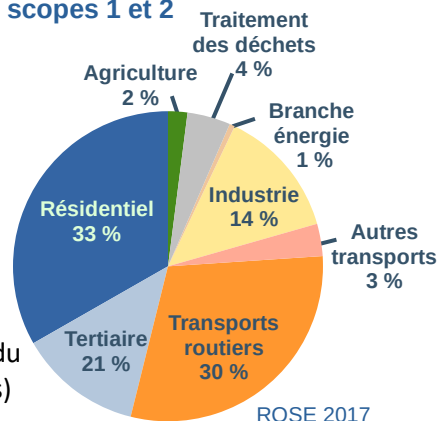
**ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE**

**Évolution des émissions de GES**



- **Essentiellement liées aux consommations énergétiques**
- Dominées par les secteurs du bâtiment (54 % des émissions) et du transport routier (véhicules particuliers et utilitaires, poids lourds)

**Émissions de GES scopes 1 et 2**



*La réduction et le verdissement des consommations énergétiques dans les secteurs du bâtiment et des transports doivent s'accélérer pour réduire les émissions de gaz à effet de serre*

**ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES**

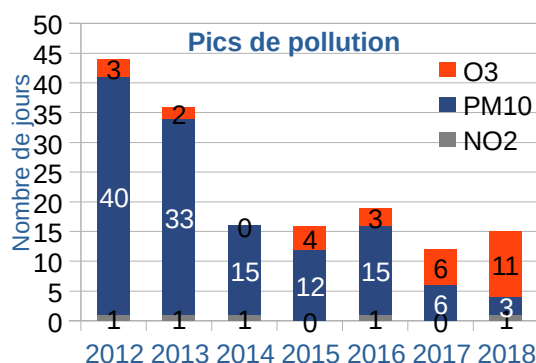
- Principaux polluants : oxydes d'azote (NOx), particules fines (PM)
- Principaux secteurs émetteurs : secteur résidentiel, transports routiers, chantiers, agriculture pour les PM<sub>10</sub>



**100 000** Franciliens exposés à des dépassements de valeurs limites pour les particules fines



**1 million** de Franciliens exposés à des dépassements de valeurs limites pour les (NOx)



*L'amélioration de la qualité de l'air reste un enjeu sanitaire majeur en Île-de-France*

## ACCÉLÉRONS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE



12,2 M d'habitants  
16 % de la consommation d'énergie finale nationale  
10 % des émissions de GES nationales

### BÂTIMENT

Rénover thermiquement tous les bâtiments d'avant 1990



450 millions de m<sup>2</sup> de bâtiments en Île-de-France  
63 % de la consommation énergétique finale

### MOBILITÉS

Passer à une mobilité sobre et à faibles émissions



43 millions de déplacements quotidiens  
24 % de la consommation énergétique finale

### ÉNERGIES RENOUVELABLES Développer les énergies renouvelables par les réseaux de chaleur et leur verdissement



2,5 millions d'équivalent-logements encore raccordables  
Potentiels exceptionnels de chaleur fatale et géothermie

### POLLUTION DE L'AIR

Réduire les pollutions atmosphériques notamment dues au trafic routier et au chauffage au bois

10 000 morts par an liés à la pollution de l'air



### NEUTRALITÉ CARBONE Réduire notre empreinte carbone par le stockage du carbone et l'usage de produits bas carbone

80 % de sols non urbanisés (terres agricoles et forêts)



### ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

Mobiliser tous les territoires et acteurs  
Diffuser les données et connaissances  
Faciliter l'accès aux financements

# INSTANCES DE PILOTAGE ET ANIMATION



## Pilotage : comité stratégique de la transition énergétique

La feuille de route organisationnelle de l'État pour la transition énergétique est pilotée par le comité stratégique de la transition énergétique présidé par le préfet de région.

**Membres** : services régionaux et opérateurs de l'État concourant à la transition énergétique francilienne (préfecture, DRIEE, DRIEA, DRIAAF, DRIHL et ADEME régionale)

**Mission** : suivre et orienter la mise en œuvre de la transition énergétique en Île-de-France

**Fréquence de réunion** : trimestrielle

- au moins une réunion dédiée au bilan annuel de cette feuille de route
- au moins une réunion consacrée à la définition du programme d'actions pour l'année suivante

L'ensemble des services de l'État régionaux impliqués veillent à la mise en œuvre des actions programmées dans cette feuille de route et à la prise en compte des priorités régionales qui y sont rappelées, dans l'exercice de leurs missions et l'animation de leurs réseaux.

## Animation : communautés régionale et départementales

Afin d'accompagner la transition énergétique des territoires franciliens, des instances d'animation sont mises en place ou renforcées aux niveaux régional et départemental. Elles ont vocation à apporter aux services de l'État et aux collectivités l'appui nécessaire à la mise en œuvre d'actions ou de planification, à échanger sur des retours d'expérience, faire connaître les priorités, les aides disponibles et les dispositifs (dont la réglementation) pour mettre en œuvre la transition énergétique.

### COMMUNAUTÉ RÉGIONALE CLIMAT AIR ÉNERGIE (CRCAE)

**Membres** : directions régionales et leurs unités départementales, DDT, ADEME (ouverte à l'ensemble des agents des services et opérateurs de l'État qui le souhaitent)

**Missions** : communauté de travail visant à partager les orientations de la feuille de route, les outils et les informations disponibles pour accompagner les territoires et à favoriser l'intégration des enjeux de transition énergétique dans l'exercice des missions des agents

**Fréquence de réunion** : plénières trimestrielles, points techniques selon les besoins

### COMMUNAUTÉS DÉPARTEMENTALES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (CDTE)

**Membres** : unités départementales des directions régionales, DDT, collectivités, membres invités selon les thématiques

**Missions** : animer la transition énergétique dans les départements en fonction des enjeux des territoires et en prenant en compte les orientations et priorités régionales. Les CDTE peuvent s'appuyer sur la CRCAE autant que de besoin.

**Fréquence de réunion** : propre à chaque département. A minima une réunion ou un événement par an en présence du préfet de département.

## Instances thématiques (non exhaustif)

Les communautés d'animation sont complétées par des instances thématiques dédiées à l'animation de réseaux d'acteurs dans des domaines spécifiques ou au suivi de sujets spécifiques comme les outils de financement de la transition énergétique. Les participants, missions et modalités de réunion de ces instances dont l'État est pilote ou copilote varient, mais toutes concourent à mettre en œuvre et faire connaître les orientations prioritaires régionales et les dispositifs de soutien, ainsi qu'à apporter un appui aux acteurs visés.

### Rénovation énergétique

Comité de pilotage du plan de rénovation énergétique des bâtiments (COPREB)

Comité de pilotage du SARE

### Développement des ENR

Assises de la chaleur renouvelable

Comité consultatif des réseaux de chaleur

### Mobilités

Cellule régionale d'appui à la mobilité

### Qualité de l'air

Comité de pilotage du plan de protection de l'atmosphère

### Transversal

Réseau des correspondants villes durables

Comité régional d'orientation de l'ADEME



# RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS



- L'Île-de-France compte **450 millions de m<sup>2</sup> de bâtiments** (tertiaire et résidentiel) et 5,7 millions de logements
- **45 % des consommations énergétiques franciliennes servent à couvrir les besoins en chaleur des bâtiments**
- Le rythme de renouvellement du parc bâti est inférieur à 1 % par an

→ **La rénovation énergétique des bâtiments constitue le principal levier pour réduire les consommations d'énergie franciliennes et les émissions de GES associées.**

Au-delà de l'impact énergétique, des enjeux économiques sont associés à la rénovation énergétique des bâtiments :

- **Emploi local** : le secteur de l'entretien rénovation représente actuellement **56 % de l'activité du bâtiment**, avec près de 19 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel. La fabrication locale de matériaux biosourcés, qui réduisent l'empreinte carbone et peuvent contribuer à l'isolation, est également génératrice d'emplois ;
- Réduction de la **facture énergétique** des ménages : la facture énergétique IDF (2012) liée au chauffage des logements construits avant 1990 s'élève à environ **5 milliards €/an**.

**Un objectif partagé aux niveaux régional (SRCAE) et national (SNBC) : rénover tous les bâtiments à un niveau BBC d'ici 2050.**

- **Tous les territoires et quasiment tous les bâtiments d'avant 1990 sont concernés** (les passoires énergétiques qui représentent 30 % des consommations d'énergie et le reste des bâtiments). La rénovation globale de tous les segments du parc bâti est nécessaire pour atteindre les objectifs de réduction des consommations. Le principal enjeu est l'isolation des murs.
- Les objectifs de rénovation sont réalistes des points de vue financier, économique et opérationnel si l'on procède au fil de l'eau.

**La rénovation énergétique doit s'accompagner d'un recours accru aux énergies renouvelables et de récupération dans le secteur du bâtiment.**

# PRIORITÉS FRANCILIENNES

## Agir sur tous les segments du parc bâti

Chaque segment de parc (logement individuel, copropriété, parc social, bureaux, commerce, tertiaire public) a ses spécificités (mode de prise de décision, financement, enjeux techniques).

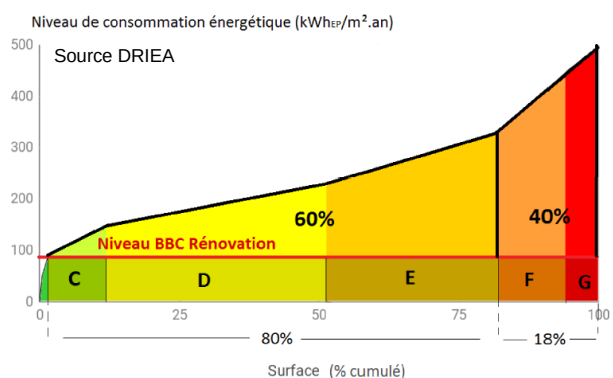
La rénovation doit concerner tous les bâtiments, quels que soient leur nature, leur usage et leur performance énergétique actuelle

- **Accompagner la rénovation énergétique de tous les segments du parc bâti via des dispositifs adaptés à leurs spécificités**
- **Mettre en place une approche plus planifiée pour les bâtiments les plus dégradés et pour les ménages précaires** (identifier les ménages et copropriétés concernés, encourager le recours au chèque énergie, traiter le bâti indigne).

## Saisir toutes les opportunités de travaux

Quasiment tous les bâtiments d'avant 1990 sont largement en dessous de la performance souhaitable.

Levier pour la massification : aller chercher les ménages ou entreprises qui ont une opportunité de travaux mais n'envisagent pas de la coupler avec des travaux d'efficacité énergétique ou alors de façon insuffisante pour un réel effet.



→ **Faire de la rénovation énergétique un réflexe à chaque opportunité de travaux : entretien courant, changement de propriétaire, rafraîchissement...**  
Cette approche dite de travaux embarqués doit permettre de **minimiser les coûts**.

→ **Aller vers une rénovation globale incluant l'isolation des murs**

## S'assurer de la qualité et de l'efficacité de la rénovation

- **S'assurer de la qualité de la rénovation à toutes les étapes, notamment lors de la phase travaux**
- **Mobiliser les outils et dispositifs de mesure disponibles**



# ACTIONS PHARES EN 2020

## SERVICES DE L'ÉTAT ET ADEME

Agir sur tous les segments du parc bâti	
Logements privés	
ACTIONS 2020	PILOTES
<b>Déployer l'accompagnement de la rénovation énergétique (programme SARE)</b> en couvrant tout le territoire francilien par la signature de conventions avec les porteurs associés et l'organisation d'un COPIL régional et de COPIL territoriaux au second semestre 2020.	DRIHL ADEME
<b>Assurer le déploiement des nouvelles aides financières Habiter Mieux et MaPrimeRénov</b> en réalisant des actions de communication auprès des opérateurs, des collectivités, des ménages et des professionnels	DRIHL
<b>Mettre en œuvre le plan d'action maison individuelle et l'expérimentation en zones pavillonnaires fragiles</b> par l'organisation d'un comité de suivi mensuel présidé par le SGAR, la mobilisation et la formation de professionnels, le renforcement de l'accompagnement de proximité (recrutement d'un ETP), la proposition d'une offre de financement aux ménages et la recherche d'autres collectivités partenaires. Le retour de cette expérimentation permettra le lancement d'un AMI.	DRIHL
<b>Accroître les objectifs de rénovation énergétique en promouvant Habiter Mieux Copropriétés fragiles et en les incluant dans différents dispositifs et opérations programmées</b> : les programmes d'intérêt général (PIG), OPAH volet CD, OPAH-CD, plan de sauvegarde, ORCOD	DRIHL
Logements sociaux	
ACTIONS 2020	PILOTES
<b>Réactiver le club régional et interdépartemental ANRU</b> , pour partager les bonnes pratiques.	DRIHL
<b>Inscrire dans les conventions d'utilité sociale (CUS) signées en 2020 des objectifs de rénovation énergétique du parc social compatibles avec les objectifs régionaux du SRCAE</b> , en particulier s'assurer que les bailleurs prennent l'engagement d'éradiquer d'ici 2024 les logements des classes F et G.	DRIHL

<b>Ménages précaires</b>	
<b>ACTION 2020</b>	<b>PILOTE</b>
<p><b>Relayer la communication réalisée au niveau national autour du chèque énergie</b> en diffusant largement un kit de communication à tous les partenaires régionaux, départementaux et locaux</p>	DRIHL
<b>Tertiaire public</b>	
<b>ACTIONS 2020</b>	<b>PILOTES</b>
<p style="text-align: center;"><b>Accélérer la rénovation des bâtiments de l'État</b></p> <p>Mettre en place l'organisation permettant la mise en œuvre de la feuille de route transition énergétique des bâtiments de l'État :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>consolider un réseau de référents énergie / têtes de réseau</b> des gestionnaires des bâtiments de l'État</li> <li>• déployer l'<b>outil de suivi des fluides interministériel (OSFi)</b> à grande échelle</li> <li>• mener une nouvelle campagne de sensibilisation à la fiabilisation du <b>référentiel technique des bâtiments de l'État</b></li> <li>• créer un poste de <b>chargé de mission Transition énergétique des bâtiments publics à la DRIEA</b></li> </ul> <p>Mettre en œuvre cette feuille de route :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• consolider la <b>stratégie d'intervention en trois volets</b> : travaux embarqués, travaux à faible investissement (plan LED, plan chaudières fioul, régulation...), travaux lourds (cités administratives, projet Miollis...)</li> <li>• mettre en place une convention régionale pour systématiser le recours aux <b>certificats d'économie d'énergie pour les travaux des bâtiments État</b></li> <li>• diffuser l'<b>appel à projets du ministère</b> dédié au financement d'actions d'économies d'énergie à retour sur investissement rapide (remplacement ou optimisation d'équipements : éclairage, chaufferie... / meilleure exploitation du bâtiment /...), via la diffusion d'informations par les préfets de départements</li> <li>• augmenter la part travaux contenant une amélioration de la performance énergétique (travaux embarqués et optimisation des installations techniques) dans la <b>programmation budgétaire pour l'entretien des bâtiments</b> de l'État (BOP 723)</li> <li>• encourager les participations franciliennes au <b>concours usages bâtiment efficace (CUBE)</b>, via la diffusion d'information autour de ce concours</li> <li>• poursuivre des projets de travaux de rénovation lourde (cités administratives, projet Miollis, Créteil rue des Archives/préfecture 94 Créteil, rectorats de Créteil et de Versailles)</li> </ul>	DRIEA PRIF MRPIE

<p align="center"><b>Accompagner les collectivités pour la rénovation de leur patrimoine bâti</b></p> <p>Enclenchement de la décision : <b>réaliser des documents pédagogiques présentant un argumentaire pour aider les services techniques des collectivités les moins avancées à convaincre leurs élus.</b></p> <p>Ingénierie : via la diffusion d'information par la banque des territoires et les CDTE, <b>informer sur la nécessité de mutualiser la fonction immobilière à l'échelle de l'EPCI et accompagner la réalisation de schémas pluriannuels de stratégie immobilière (SPSI).</b></p> <p>Financement : <b>préfigurer un guichet des aides à la rénovation des bâtiments publics qui permettrait de flécher les collectivités vers les aides disponibles</b> (aides de l'État, de la banque des territoires ou des collectivités de niveau supérieur (FIM de la MGP, CRIF, etc).</p>	<p>Banque des territoires DRIEA DDT</p>
--	---

### Tertiaire privé

ACTIONS 2020	PILOTES
<p><b>Soutenir le déploiement d'un service de conseil aux petits locaux tertiaires privés dans le cadre de la signature de conventions du programme SARE</b></p>	<p>DRIHL ADEME</p>
<p align="center"><b>Petit tertiaire</b></p> <p>Piloter un <b>GT pour mieux appréhender les enjeux du petit tertiaire et les accompagnements possibles via le réseau FAIRE</b></p> <p><b>Produire des données quantitatives sur le petit tertiaire</b> en IDF</p>	<p>DRIEA ADEME</p>
<p><b>Sensibiliser au décret tertiaire</b> (article 175 de la loi ELAN).</p> <p><b>Diffuser de l'information via les réseaux professionnels</b> (ORIE, CERC...) et organiser une webconférence avec la CCI</p>	<p>DRIEA DRIHL CCI</p>

### Saisir toutes les opportunités de travaux

ACTIONS 2020	PILOTES
<p align="center"><b>Plan d'action travaux embarqués</b> <i>Actions sous réserve que le poste ouvert à la DRIEA soit pourvu</i></p> <p><b>Définir et mettre en œuvre un plan de sensibilisation des collectivités</b> (via les réseaux ADS et les architectes des bâtiments de France), et <b>des professionnels</b> (en partenariat avec les interprofessions) <b>au décret travaux embarqués</b>, et réaliser un</p>	<p>DRIEA</p>

<p><b>retour d'expérience</b> sur l'application du décret depuis 2016</p> <p><b>Élaborer des documents de communication pouvant être distribués par les services d'urbanisme des mairies aux moments clés</b> (dépôt de permis de construire ou demandes d'autorisation de travaux) Mener un travail avec les communes sur les injonctions de ravalement Valoriser l'étude DRIEA sur la rentabilité des travaux de rénovation énergétique et l'importance du « scénario 0 ».</p> <p><b>Améliorer la connaissance sur les temporalités dans le bâtiment</b> (par exemple, intervalles de temps entre deux rénovations de toiture, deux ravalements...) pour mieux comprendre les opportunités de travaux (études et enquêtes, GT avec les professionnels)</p>	
--	--

<b>S'assurer de la qualité et de l'efficacité de la rénovation</b>	
<b>ACTIONS 2020</b>	<b>PILOTES</b>
<p><b>Accompagner la montée en compétence des professionnels</b> (<i>actions récurrentes structurantes</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>mener des études pour approfondir des aspects techniques et économiques de la rénovation (par exemple, étude « raisonnement économique de la rénovation »)</li> <li>soutenir le centre de ressource régional Ekopolis (diffusion de bonne pratiques, retours d'expériences) et la démarche BDF</li> <li>promouvoir les plateaux PRAXIBAT existants</li> </ul>	<p>DRIEA ADEME</p> <p>DRIHL</p>

<b>Actions transversales</b>	
<b>ACTIONS 2020</b>	<b>PILOTES</b>
<p><b>Assurer une coordination régionale sur la thématique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>présenter la feuille de route régionale de la rénovation énergétique des bâtiments dans le cadre du COPREB (2 par an)</li> <li>organiser les premiers Copil SARE (2 par an)</li> </ul>	<p>DRIEA DRIHL ADEME</p>
<p><b>Articuler la rénovation énergétique avec les enjeux de protection du patrimoine bâti par un travail commun avec les ABF</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>co-rédiger de <b>fiches repères sur la conciliation des enjeux du patrimoine et de la rénovation énergétique</b></li> <li>rédiger des <b>fiches de REX pour des projets exemplaires</b></li> </ul>	<p>DRIEA DRAC</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>organiser des visites de terrain avec les ABF</li> <li>organiser un <b>séminaire avec les ABF, ouvert aux professionnels et collectivités</b></li> </ul>	
<p><b>Accompagner les collectivités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>aider les collectivités à se doter de stratégies territoriales de rénovation énergétique (notamment PCAET et CTE) via les outils mémento, BatiSIG, BatiStato, profils de territoires</li> <li>développer le volet rénovation énergétique des CDTE</li> <li>soutenir les collectivités engagées dans le SARE dans la mise en œuvre du programme sur leur territoire</li> </ul>	<p>DRIEA UD DDT DRIHL ADEME</p>
<p><b>Préfigurer un tableau de bord régional de la rénovation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>piloter le GT CRIES sur l'observation de la rénovation</li> <li>redynamiser la CERC-IDF</li> <li>étudier les enjeux énergétiques de la restructuration du parc marchand de bureaux</li> </ul>	<p>DRIEA CRIES</p>

# DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION



## Le développement du chauffage urbain alimenté par les EnR&R : un levier majeur pour verdir les consommations énergétiques de l'Île-de-France

- Près de **45 % des consommations énergétiques franciliennes correspondent aux besoins en chaleur des bâtiments** (chauffage et eau chaude sanitaire)
- **Les potentiels locaux d'énergies renouvelables et de récupération sont exceptionnels :**
  - nombreux gisements de **chaleur fatale** (UIOM, sites industriels, data centers)
  - **géothermie** largement exploitable en Île-de-France (nappes accessibles à différentes profondeurs, sondes)
  - recours possible à la **biomasse** quand la chaleur fatale et la géothermie ne sont pas mobilisables
- Les milieux urbains denses sont propices à l'alimentation des bâtiments par des **réseaux de chaleur**

### Le chauffage urbain en Île-de-France en 2018 c'est :

109 réseaux alimentant **1.12 millions d'équivalent-logements**, 11.5 TWh de chaleur livrée avec un **taux d'ENR&R de 52 % :**

chaleur fatale (28 %), géothermie (11 %), biomasse (9 %), autres ENR&R (4 %) (*données SNCU*)

### 2.5 millions d'équivalent -logements sont encore raccordables

1 M sur les réseaux existants, 1 M sur des extensions de réseaux, 500 000 sur des réseaux à créer

### L'Île-de-France dispose également d'un potentiel important pour :

- L'alimentation des **besoins en chaleur des maisons individuelles et du petit collectif** : géothermie superficielle, pompes à chaleur, bois énergie
  - ⚠ L'usage du bois énergie est à limiter à des équipements de qualité notamment répondant au label flamme verte : c'est le principal émetteur de particules PM10 en Île-de-France avec 28 % des émissions en 2015 alors que le chauffage au bois individuel ne couvre que 2 % des consommations énergétiques de la région.
- La **méthanisation** : 0.9 TWh de projets déclarés en 2019, pour un potentiel maximal évalué à 5 TWh, avec un impact environnemental qui reste à étudier ;
- La **production d'énergie électrique photovoltaïque et éolienne**, encore largement sous exploitée : 82 GWh ont été produits par le photovoltaïque en 2018 et 121 GWh par l'éolien, couvrant seulement 0.3 % de la consommation régionale d'électricité. Concernant l'éolien, l'acceptabilité des installations reste à développer et le gisement est contraint par des problématiques foncières. Concernant le photovoltaïque le gisement est conséquent mais l'équilibre économique est actuellement complexe.



# PRIORITÉS FRANCIENNES

## Réseaux de chaleur alimentés par les EnR&R

Les collectivités, acteurs de la production et de la distribution de chaleur renouvelable sur leurs territoires

### DÉPLOYER ET OPTIMISER LES RÉSEAUX DE CHALEUR



→ multiplier les raccordements des bâtiments aux réseaux de chaleur existant à proximité

→ développer les interconnexions de réseaux, l'extension de réseaux ou la création de nouveaux réseaux

### POURUIVRE LE VERDISSEMENT DES RÉSEAUX DE CHALEUR EN RESPECTANT LA PRIORISATION RÉGIONALE ENR'CHOIX SUIVANTE

#### 1 / CHALEUR FATALE

Incineration des déchets, industrie, data-centers



#### 2 / GÉOTHERMIES

Potentiel exceptionnel exploitable partout en IDF, à différentes profondeurs



#### 3 / BIOMASSE

Installations équipées de systèmes de dépollution de qualité



## Biomasse hors réseaux de chaleur

### MÉTHANISATION

- Dynamisme de la filière agricole et du secteur gazier
- **Études sur l'impact environnemental et les meilleures pratiques à mener**



### BOIS ÉNERGIE INDIVIDUEL ET PETIT COLLECTIF

- ENR accessible d'un point de vue financier
- Impact négatif sur la qualité de l'air
- **Sensibiliser les particuliers et petits collectifs afin de restreindre l'usage du bois énergie à des équipements de qualité et en l'absence d'autres solutions de chauffage décarboné**



## Énergies électriques

### PHOTOVOLTAÏQUE

- Potentiel important non exploité
- Prix en forte baisse et rendement des capteurs en hausse
- Innovations nombreuses dans ce domaine
- **À concilier avec les contraintes patrimoniales et architecturales**



### ÉOLIEN

- Potentiel important non exploité
- **Associer et impliquer les territoires**



# ACTIONS PHARES EN 2020

## SERVICES DE L'ÉTAT ET ADEME

Réseaux de chaleur alimentés par les EnR&R	
ACTIONS 2020	PILOTES
RÉSEAUX DE CHALEUR	
<p><b>Convaincre les collectivités n'ayant pas encore de réseaux de chaleur</b> – en lien avec AMORCE 12 collectivités ciblées en 2020</p>	<p>DRIEE ADEME</p>
<p><b>Diffuser largement les guides établis par ADEME et l'AMORCE sur les réseaux de chaleur</b> à destination des maîtres d'ouvrages notamment dans le cadre des CDTE</p>	<p>DRIEE ADEME DDT</p>
<p><b>Renforcer les schémas directeurs locaux</b></p> <p>Encourager la réalisation de schémas directeurs par l'envoi d'un courrier signé du préfet, rappelant également les aides disponibles de l'ADEME</p> <p>Envoyer un courrier aux collectivités ayant réalisé un schéma directeur sollicitant l'autorisation d'une diffusion par l'ADEME des schémas directeurs locaux aux services de l'État</p> <p>Objectif : meilleur accompagnement des collectivités par l'État (par exemple, via les services d'urbanisme afin d'intégrer la problématique réseaux de chaleur dans l'élaboration des PLU)</p> <p>Interroger par le même courrier les collectivités sur la possibilité de diffuser un extrait valorisable des schémas directeurs au grand public</p>	<p>ADEME DRIEE</p>
<p><b>Réactiver le comité consultatif francilien des « réseaux de chaleur et de froid »</b> à l'occasion des assises régionales de la chaleur renouvelable en octobre 2020 Membres : ADEME/Services de l'État/AORIF/SNCU/ViaSeva/AMORCE/FNCCR/collectivités Mission : travaux sur la tarification + programmation des 65% d'EnR&amp;R</p>	<p>DRIEE ADEME</p>
<p><b>Mettre en ligne une cartographie actualisée des réseaux de chaleur</b></p> <p>Cartographie présentant le tracé des réseaux en ligne sur le site de la DRIEE dans un premier temps pour basculement vers ENERGIF dans un second temps, en</p>	<p>DRIEE ADEME</p>

veillant à la synergie des moyens avec la cartographie portée par ViaSeva/SNCU	
<b>Organiser une formation sur les réseaux de chaleur</b> à destination des agents de l'État et des collectivités en s'appuyant sur les catalogues de formations existant (ADEME/AMORCE/FNCCR)	ADEME
<b>Identifier les possibilités de raccordement aux réseaux de chaleur des bâtiments État en Île-de-France</b>	DRIEA
<b>CHALEUR FATALE</b>	
<b>Valoriser les résultats de l'étude sur la chaleur fatale</b> Définir et mettre en œuvre une stratégie pour accompagner les prospects identifiés comme ayant une ressource de chaleur fatale	ADEME
<b>GÉOTHERMIES</b>	
<b>Élaborer et diffuser une note d'interprétation du décret 30 décembre 2019 relatif à la géothermie à destination des professionnels</b> (CTGAP, bureaux d'études connus...)	DRIEE
<b>BIOMASSE</b>	
<b>Organiser un temps de travail avec les fabricants et les exploitants de chaufferies biomasse et notamment celles dont la puissance est &lt; 1 MW sur les meilleures technologies existantes en matière d'émission de particules fines et de NOx pour les équipements neufs ou existants.</b>	ADEME

<b>Biomasse hors réseaux de chaleur</b>	
<b>ACTIONS 2020</b>	<b>PILOTES</b>
<b>MÉTHANISATION</b>	
<b>Mener une étude sur la performance environnementale et agronomique du modèle francilien de méthanisation</b> Financement : MAAF + ADEME	DRIAAF DRIEE ADEME
<b>Participer de façon proactive aux travaux du Cercle de la méthanisation animé par la Région</b> : alimentation en données, diffusion de bonnes pratiques	DRIAAF DRIEE ADEME

Amélioration continue du cahier des charges des appels à projets : <b>capitaliser sur les bonnes pratiques de la méthanisation</b>	DRIAAF DRIEE ADEME
<b>Soutenir et co-construire un atelier thématique sur la méthanisation dans le cadre du cluster Eau-Milieu-Sols (EMC)</b>	DRIEE
<b>BOIS ÉNERGIE INDIVIDUEL ET PETIT COLLECTIF</b>	
<b>Organiser un colloque sur le chauffage au bois</b> Demi-journée de rencontre présentant les enjeux du bois énergie (dans le cadre des rencontres régionales qualité de l'air)	DRIEE
<b>Diffuser la méthodologie et les résultats de l'expérimentation relative à l'usage des sciences comportementales pour changer la perception du chauffage au bois individuel et réduire les émissions associées</b> Inciter les collectivités à déployer la méthodologie si les résultats sont probants	DRIEE
<b>Conventionner avec Francilbois pour mettre en place la charte bois-bûche</b> Diffuser les meilleures pratiques en matière de bois bûche et d'utilisation d'équipements individuels de chauffage au bois	DRIAAF ADEME DRIEE
<b>Mettre à jour les connaissances sur l'usage du chauffage individuel au bois sur la base d'un sondage sur la région</b>	DRIEE

<b>Énergies électriques</b>	
ACTIONS 2020	PILOTES
<b>PHOTOVOLTAÏQUE</b>	
<b>Élaborer avec la DRAC une méthodologie/doctrine permettant de concilier les contraintes patrimoniales et architecturales avec l'implantation de panneaux intégrés au bâti et la faire connaître</b> <i>En lien avec Énergie partagée et EnerCit'IF</i>  Capitaliser sur les travaux déjà menés localement par les UD et DDT en lien avec les architectes des bâtiments de France	DRIEE DRAC

<p><b>Identifier le patrimoine de l'État éligible à l'installation de panneaux photovoltaïques</b></p> <p>Recenser le <b>foncier État</b> disponible en Île-de-France pour l'implantation d'infrastructures d'énergies renouvelables en fonction de critères à définir et d'une stratégie d'ensemble sur l'utilisation du foncier de l'État <i>En lien avec la DIRIF, la MRPIE, GPA et l'EPFIF</i></p>	<p>DRIEA, DRIEE</p> <p>DRIEA</p>
<p><b>Valoriser auprès des collectivités et leurs représentants les innovations à tester sur le territoire et notamment le photovoltaïque flottant et l'agrivoltaïsme.</b> S'appuyer sur l'exposition liée au JO 2024 pour promouvoir ces innovations</p>	<p>ADEME</p>
<p><b>Valoriser l'étude d'identification, à la maille départementale, des friches propices au développement de projets photovoltaïques, réalisée par l'ADEME</b></p>	<p>ADEME</p>

<h3 style="text-align: center;">Actions transversales</h3>	
<h4 style="text-align: center;">ACTIONS 2020</h4>	<h4 style="text-align: center;">PILOTES</h4>
<p><b>Signer des contrats d'objectifs patrimoniaux et territoriaux avec des collectivités et bailleurs sociaux, afin de leur permettre de rentrer dans les critères d'éligibilité du Fonds chaleur dans un délai de 3 ans</b></p>	<p>ADEME DDT</p>
<p><b>Organiser des assises de la chaleur renouvelable et des réseaux en Île-de-France</b></p>	<p>DRIEE ADEME</p>
<p><b>Réaffirmer et préciser la démarche de priorisation des EnR&amp;R thermiques (ENR'Choix) par la diffusion d'un arbre de décision</b></p>	<p>ADEME</p>
<p><b>Encourager les démarches de financement participatif des projets de développement d'ENR&amp;R en mobilisant Énergie Partagée Île-de-France et en faisant la promotion des projets à gouvernance locale dans le cadre des appels à projets</b></p>	<p>ADEME</p>

# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES MOBILITÉS



L'Île-de-France compte **43 millions de déplacements quotidiens**, dont **35,4 % en voiture ou deux-roues motorisés**.

**71 nouvelles stations et 200 km de réseaux ferrés supplémentaires** sont en cours de création dans le cadre du Grand Paris Express.

Le secteur des transports est responsable au niveau régional de :

- **33 % des émissions de gaz à effet de serre ;**
- **27 % des émissions de particules fines PM10 ;**
- **56 % des émissions de NOX.**

**Il incombe aux acteurs publics et privés d'agir collectivement pour réduire l'empreinte du secteur**

Deux orientations sont clairement identifiées :

- réduire les émissions grâce la **sobriété énergétique** et l'**optimisation des besoins de mobilité**
- sortir de la dépendance aux énergies fossiles dans une logique de **décarbonation**.

Les principaux enjeux sont :

- d'accompagner **l'évolution progressive des pratiques et usages**
- de développer les **infrastructures et dispositifs adaptés** que ce soit pour le développement des **modes actifs**, pour la pratique des **transports en communs** ou pour **l'intermodalité**
- de décloisonner le monde des transports, en particulier en **intégrant pleinement la problématique des transports à l'aménagement du territoire**
- **d'accompagner la transition vers des véhicules à faibles émissions** via des mesures incitatives (aide à l'acquisition) et réglementaires (zones à faibles émissions mobilité), et par le développement d'infrastructures (bornes de recharge)
- d'intégrer des espaces logistiques en cœur de ville pour **limiter l'impact du transport de marchandises**.

# PRIORITÉS FRANCILIENNES

## Réduire et optimiser la circulation routière

### Développer l'usage des modes actifs (vélo, marche...)

- **Sécuriser et adapter les équipements et les pratiques**, via notamment :
  - la résorption des discontinuités d'aménagements cyclables
  - l'aménagement d'espaces de stationnements pour vélos
  - une signalisation adaptée
- **Encourager l'adoption régulière de modes actifs** (vélo, marche...)



### Optimiser l'usage du véhicule et des infrastructures

- Accompagner le **changement dans les pratiques de mobilités** (covoiturage, autopartage, télétravail) notamment dans le cadre de plans de mobilité employeur
- **Sensibiliser** les citoyens et les collectivités à l'**impact** du transport routier
- Faciliter l'**intermodalité** (parcs relais en périphérie des villes, offres de transport groupées...), également pour le transport de marchandises
- Créer des **voies dédiées au covoiturage, bus, véhicules à faibles émissions**
- Promouvoir l'**innovation dans la mobilité**



### Intégrer pleinement la mobilité dans les problématiques d'aménagement

*en particulier, dans le cadre du développement du Grand Paris Express*

- **Rapprocher** bureaux, logements, activités commerciales et industrielles et endiguer l'étalement urbain, pour **limiter les besoins en mobilités**
- Optimiser le remplissage des camions et utilitaires par un **maillage approprié en entrepôts et espaces logistiques urbains**



## Développer les véhicules à faibles émissions et infrastructures associées



- Développer l'utilisation de **véhicules électriques, bioGNV et hydrogène**
  - **Mailler le territoire en infrastructures de recharge et stations**

## Réduire l'impact du trafic routier sur la qualité de l'air

- Accompagner l'**instauration de zones à faibles émissions mobilité**
- Intégrer l'**enjeu qualité de l'air dans l'urbanisme** à proximité des grands axes routiers

# ACTIONS PHARES EN 2020

## SERVICES DE L'ÉTAT ET ADEME

Réduire et optimiser la circulation routière	
ACTIONS 2020	PILOTES
Développer l'usage des modes actifs (vélo, marche...)	
<p><b>Accompagner la déclinaison du Fonds national « mobilité actives – continuités cyclables » à l'échelle régionale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>communiquer</b> activement sur l'appel à projets auprès des collectivités</li><li>• <b>accompagner les porteurs de projet dans l'élaboration de leur dossier</b>, en lien avec les unités départementales de la DRIEA (UDEA) et les directions départementales des territoires (DDT)</li></ul> <p>Le Fonds cible notamment les discontinuités d'itinéraires et particulièrement celles créées par des infrastructures liées au domaine public de l'État, grandes infrastructures de transports en particulier.</p>	DRIEA UDEA DDT
<p><b>Accroître la mobilisation de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour la mise en place de services de transport de proximité durables, via une meilleure communication auprès des collectivités</b> (envoi de mails d'information et organisation de <b>réunions</b> à destination des collectivités), notamment pour encourager la mobilisation de la DSIL pour les petits projets cyclables ne pouvant pas prétendre au Fonds mobilités actives.</p>	Préfecture de région  DRIEA
<p><b>Organiser des événements autour du vélo à destination des collectivités territoriales et des services de l'État</b> (environ 1 par trimestre)</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Créer un réseau vélo regroupant les principaux acteurs de la mobilité travaillant sur le vélo ;</li><li>• Recenser/présenter les outils à disposition des collectivités pour mettre en œuvre leur politique cyclable (stationnement, infrastructures, services, etc.) ;</li><li>• Présenter les 8 lauréats de l'appel à projets « vélo et territoires » de l'ADEME</li></ul>	DRIEA Préfecture de région  ADEME



<b>Optimiser l'usage du véhicule et des infrastructures Structurer un réseau des mobilités durables</b>	
<p><b>Mettre en place une cellule régionale d'appui à la mobilité en Île-de-France</b></p> <p>Cette cellule, en cours d'élaboration, permettra le soutien à l'ingénierie territoriale dans les territoires peu denses, et sera chargée d'<b>animer l'écosystème local de la mobilité rurale et périurbaine</b> et de <b>soutenir les projets</b>.</p> <p>Un événement de lancement est envisagé au second semestre 2020.  <a href="https://www.francemobilites.fr/regions/ile-france">https://www.francemobilites.fr/regions/ile-france</a></p>	<p>DRIEA Cerema ADEME Caisse de dépôts</p>
<p><b>Réaliser un événement dans le cadre de « France Mobilités tour » pour promouvoir l'innovation dans la mobilité, notamment via l'appel à manifestation d'intérêt Territoires de nouvelles mobilités durables « TENMOD »</b></p>	<p>DRIEA ADEME membres de la cellule</p>
<p><b>Accompagner le changement des pratiques de mobilité des salariés dans le cadre des plans de mobilités employeurs via la démarche Pro'Mobilité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- participer au comité de pilotage Pro'Mobilité</li> <li>- participer à l'organisation d'un événement Pro'Mobilité fin 2020</li> <li>- organiser des formations pour les conseillers en mobilité et autres relais territoriaux, ainsi que pour les administrations</li> </ul>	<p>DRIEA ADEME</p>
<b>Intégrer pleinement la mobilité dans les problématiques d'aménagement</b>	
<p><b>Créer un fonds dédié à l'acquisition de foncier pour aménager des espaces de logistique urbaine (ELU).</b> Ces espaces permettront de réduire l'empreinte environnementale de la distribution en réalisant des circuits optimisés et mieux organisés.</p> <p><i>En lien avec SOGARIS</i>  <i>Lancement des travaux en 2020</i></p>	<p>DRIEA CDC</p>
<p><b>Élaborer une feuille de route opérationnelle limitant l'artificialisation des sols lors du développement de l'activité logistique francilienne (principe du « zéro artificialisation nette »)</b></p> <p>Une des priorités majeures est la <b>mobilisation des friches d'activités économiques</b>, qui implique de définir de nouveaux modèles et outils économiques.</p>	<p>DRIEA Préfecture de région</p>

<p>Contribuer aux travaux en cours dans le cadre de l'<b>Observatoire des quartiers de gare du Grand Paris</b> notamment sur la thématique « La mobilité et les espaces publics »</p> <p><i>En lien avec la SGP, l'APUR, GPA et l'EPPFIF</i></p>	<p>DRIEA Préfecture de région</p>
--	---------------------------------------

<b>Développer les véhicules à faibles émissions et infrastructures associées</b>	
<b>ACTIONS 2020</b>	<b>PILOTES</b>
<p><b>Recenser le foncier État disponible en Île-de-France pour aménager des bornes de recharge et stations</b></p> <p><i>En lien avec les gestionnaires d'infrastructures, les EPA et l'EPPFIF</i></p>	<p>DRIEA</p>
<p><b>Valoriser les résultats de l'étude pilotée par ENEDIS sur les besoins en infrastructures de recharge de véhicules électriques (IRVE) accessibles au public</b></p> <p>Objectif : permettre aux acteurs franciliens d'aboutir à une trajectoire commune et de poser le cadre d'une intervention ciblée des pouvoirs publics pour renforcer et rendre lisible le réseau de bornes de recharge.</p>	<p>ADEME</p>
<p><b>Structurer et faire émerger les projets de la filière hydrogène mobilité</b></p> <p><b>Valoriser les résultats de l'étude sur le potentiel hydrogène en Île-de-France (SIPPEREC, Ville de Paris, Région, ADEME)</b></p> <p>Objectif : identifier et qualifier le potentiel sur le territoire francilien, les freins éventuels, et les démarches à initier pour permettre le développement des opportunités identifiées pour la production et l'utilisation d'hydrogène, notamment pour la mobilité.</p>	<p>ADEME</p>
<p><b>Faire émerger les projets de l'appel à projets hydrogène mobilité dans le cadre du Plan de déploiement de l'hydrogène pour la transition énergétique (à confirmer)</b></p> <p>Objectif : déployer des écosystèmes territoriaux de mobilité hydrogène (territoire donné sur lequel s'organisent simultanément une logistique de production et de distribution d'hydrogène, ainsi que des usages locaux de véhicules de transport de personnes ou de marchandises)</p>	<p>ADEME</p>
<p><b>Participer activement au club hydrogène piloté par l'Institut Paris Region</b></p>	<p>ADEME DRIEA DRIEE</p>

<b>Réduire l'impact du trafic routier sur la qualité de l'air</b>	
<b>ACTIONS 2020</b>	<b>PILOTES</b>
<p><b>Accompagner la mise en place de zones à faibles émissions mobilité</b>, notamment sur le réseau routier national :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• participer aux programmes d'études (études de trafic),</li> <li>• intégrer le réseau routier national et les routes à grande circulation dans les ZFEm,</li> <li>• analyser le cadre réglementaire (LOM)</li> <li>• accompagner la Métropole du Grand Paris et l'Établissement Public Territorial Plaine Commune dans la mise en place de leur ZFE dans le cadre de l'AMI ZFE</li> </ul>	<p>DRIEE DRIEA DIRIF préfectures de département</p>
<p><b>Élargir les sujets de l'appel à projets « Feuille de route pour la qualité de l'air »</b></p>	<p>ADEME</p>
<p><b>Accompagner les grossistes, entreprises de transport de marchandises et de voyageurs à la réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 3 ans, via une charte d'engagement volontaire (dispositif Objectif CO2)</b></p> <p>Mise à disposition d'outils de mesure, d'une méthodologie éprouvée et d'un accompagnement technique personnalisé par un chargé de mission régional Eco CO2. La DRIEA et l'ADEME s'assurent de la mise en œuvre de la Charte et pilotent au quotidien la démarche.</p>	<p>ADEME DRIEA</p>

# NEUTRALITÉ CARBONE HORS ÉNERGIE



En Île-de-France :

- près de 80 % des sols restent non urbanisés (terres agricoles, forêts), contribuant au stockage du CO<sub>2</sub>
- 590 hectares sont cependant artificialisés chaque année (2017)
- le secteur agricole n'est responsable que de 2 % des émissions de gaz à effet de serre (2017).

Au-delà de la réduction des consommations énergétiques et de la décarbonation de la production d'énergie, les principaux enjeux en Île-de-France pour l'atteinte de la neutralité carbone sont de :

- **renforcer les puits de carbone**, en particulier en favorisant le **stockage de carbone par les terres agricoles et forêts** plutôt que le stockage géologique ;
- **promouvoir l'adoption de mécanismes de compensation carbone** ;
- développer des **activités économiques fondées sur les bioressources**, de leur **production** à leur **transformation** et à leur **valorisation** ;
- **encourager l'usage de produits à faible impact carbone**, notamment dans le domaine **alimentaire** et dans le secteur de la **construction** ;
- prendre en compte l'**empreinte carbone totale** et pas uniquement les émissions territoriales ;
- **valoriser les bonnes pratiques**, notamment financièrement (par exemple, futur label bas carbone).

# PRIORITÉS FRANCILIENNES

## Déployer des mécanismes fiables et sérieux de compensation carbone

- **Renforcer la connaissance des acteurs impliqués et des démarches existantes**
- **Inciter la mise en place de démarches permettant d'accroître le potentiel de stockage carbone par les sols agricoles et limiter l'artificialisation des sols**
- **Sensibiliser l'ensemble des acteurs franciliens aux mécanismes de compensation carbone, notamment les collectivités et acteurs économiques**
- **Soutenir les programmes de recherche, études de faisabilité et expérimentations**

## Aller vers une économie décarbonée

- **Développer la bioéconomie en déclinant au niveau régional la stratégie nationale**
- **Encourager l'usage des produits bas carbone, notamment dans les domaines de l'alimentation et de la construction**



# ACTIONS PHARES EN 2020

## SERVICES DE L'ÉTAT ET ADEME

Déployer des mécanismes fiables et sérieux de compensation carbone	
ACTIONS 2020	PILOTES
<p><b>Soutenir l'étude de faisabilité de la compensation carbone dans les sols agricoles du plateau de Saclay, la valoriser</b> (notamment dans le cadre des CDTE et de la CRCAE), et <b>mettre en œuvre les solutions proposées</b> avec l'appui d'un chargé de mission</p> <p>Acteurs impliqués dans le projet : Association Terre et Cité, l'INRA, les Agriculteurs du Plateau de Saclay, l'I4CE Institute for Climate Economics, le GT1 du GIEC, la Chambre d'Agriculture Régionale d'Île-de-France, la communauté d'agglomération Paris-Saclay</p>	ADEME
<p><b>Valoriser les résultats de l'étude de préfiguration du futur dispositif de compensation carbone local parisien et métropolitain (plateforme), outil nécessaire à l'atteinte de la neutralité carbone du territoire de Paris en 2050.</b> L'étude visait en particulier à valider la <b>viabilité économique du projet.</b></p> <p>Acteurs impliqués dans le projet : Ville de Paris, MGP</p> <p><u>Objectifs du dispositif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- recueillir une grande diversité de projets proposés par les citoyens, les acteurs du territoire, la Métropole et la Ville de Paris (même format que le budget participatif).</li><li>- regrouper et collecter des sources de financement afin d'inciter et d'accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre d'actions de réduction (développement des énergies renouvelables, maîtrise de la demande en énergie) et de séquestration (agroforesterie) de gaz à effet de serre.</li></ul>	ADEME
<p><b>Développement des connaissances et soutiens méthodologiques</b></p> <p><b>Promouvoir et diffuser les outils ALDO et ClimAgri auprès des territoires labellisés via les DDT et CDTE, et construire un programme de recrutement de territoires souhaitant utiliser ces outils</b></p> <p><b>ALDO</b> : outil proposé par l'ADEME pour aider les EPCI à estimer leur séquestration carbone dans le cadre de l'élaboration des PCAET</p> <p>L'objectif est de mettre l'accent sur le service rendu par les forêts, les couverts végétaux et les sols, comme « puits carbone » dans le contexte du réchauffement climatique.</p>	ADEME

<p><b>ClimAgri</b> : outil proposé par l'ADEME permettant d'établir un bilan carbone agricole et forestier d'un territoire (consommation d'énergie de l'agriculture, émissions de GES et polluants, stock de carbone lié aux sols agricoles et forestiers...)</p> <p>Soutenir l'<b>accompagnement de collectivités</b> par un bureau d'étude qui établirait le diagnostic et proposerait des recommandations</p>	
--	--

<b>Aller vers une économie décarbonée</b>	
<b>ACTIONS 2020</b>	<b>PILOTES</b>
<p><b>Rédiger une feuille de route francilienne sur la bioéconomie</b> (déclinaison de la feuille de route nationale)</p> <p>Soutenir la filière dans la recherche d'un équilibre entre les services rendus par la filière et ses impacts environnementaux : préservation et mise en valeur des ressources locales notamment les sols, mise en œuvre de projets collectifs, outil de résilience des territoires dans le politique d'adaptation au changement climatique, modèle alimentaires émergents...</p>	<p>ADEME DRIA AF DRIEE</p>
<p><b>Promouvoir les biomatériaux locaux</b> : diffuser la Charte Construction bois et matériaux biosourcés qui sera signée en 2020 au Forum du bois construction, auprès des professionnels de la construction, du bois, des architectes, de la chambre d'agriculture.</p> <p>Soutenir les <b>initiatives des aménageurs locaux</b> et notamment celles des EPA : appel à projets « <i>Booster-Bois-Biosourcés Île-de-France</i> » porté par EPA Marne - EPA France, projet de banque de données des matériaux de réemploi à l'échelle de Grand Paris Aménagement...</p>	<p>DRIA AF</p> <p>DRIEA préfecture de région</p>
<p><b>Poursuivre le soutien aux projets de recherche et expérimentations à l'agroécologie : mettre en œuvre l'appel à projets GRAINE</b></p>	<p>ADEME</p>
<p><b>Valoriser les résultats du projet Agribalyse sur le territoire francilien</b></p>	<p>ADEME</p>

# ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES



## Accroître la lisibilité des priorités et de l'action de l'État

L'ensemble des services de l'État sont amenés à émettre des avis sur différents documents qui concourent à la mise en œuvre de la transition énergétique : PCAET, documents d'urbanisme, évaluation environnementale, projets... Ces avis se doivent d'être cohérents : il est donc indispensable que chaque service s'approprie les priorités de l'État en matière de transition énergétique pour l'Île-de-France. L'enjeu porte également sur la connaissance de ces priorités par les collectivités et les porteurs de projets, afin qu'elles soient pleinement intégrées dans leurs plans, programmes ou projets.

## Être à l'écoute des territoires

Afin d'avoir une connaissance accrue des spécificités des territoires et d'améliorer leur prise en compte, la remontée d'informations depuis les territoires vers les services de l'État et l'ADEME est primordiale. Elle permet en outre de pouvoir valoriser les actions menées localement. C'est notamment via les communautés départementales de la transition énergétique (CDTE), dont l'État est l'un des pilotes, que peuvent être recensés les besoins des collectivités, identifiés les freins à la transition énergétique, et partagés les retours d'expérience sur les actions mises en œuvre.

## Apporter un appui technique, réglementaire et financier aux collectivités

L'État s'engage à accompagner les collectivités pour élaborer, mettre en œuvre et évaluer leurs plans climat air énergie territoriaux (PCAET), et mener des actions en faveur de la transition énergétique et l'amélioration de la qualité de l'air : animation de réseaux, organisation de colloques, appels à projets, mise à disposition de données...



# PRIORITÉS FRANCILIENNES

## MOBILISER LES TERRITOIRES

### Mettre en relation les acteurs de la transition énergétique du territoire



- À l'échelle départementale, via les communautés départementales de la transition énergétique (CDTE)
- Sur certains thèmes, et tant que de besoin (rénovation énergétique, réseaux de chaleur, qualité de l'air...)
- Pour faire émerger des projets de territoire et aboutir à une contractualisation

### Favoriser la prise en compte des enjeux régionaux, en tenant compte des spécificités du territoire

- Faire connaître la présente feuille de route
- Intégrer les priorités définies par la feuille de route dans les avis de l'État

### Valoriser les retours d'expérience des acteurs locaux sur les actions menées en faveur de la transition énergétique

## VALORISER LES DONNÉES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

### Faciliter l'accès aux données énergétiques pour les acteurs franciliens

- Proposer un tableau de bord régional de la transition énergétique avec des indicateurs annuels
- Favoriser l'accès aux données énergétiques locales et leur utilisation notamment dans l'élaboration des PCAET et autres projets de transition énergétique
- Renforcer l'observation statistique sur certains indicateurs, en lien avec les acteurs concernés et en favorisant les remontées locales d'information



## FACILITER L'ACCÈS AUX FINANCEMENTS



### Rendre plus lisible l'offre de financements

Diffuser de façon proactive les appels à projets en cours aux acteurs concernés (collectivités, associations, entreprises)

# ACTIONS PHARES EN 2020

## SERVICES DE L'ÉTAT ET ADEME

MOBILISER LES TERRITOIRES	
ACTIONS 2020	PILOTES
<p><b>Organiser des formations ponctuelles à destination des agents des services de l'État en vue d'une meilleure intégration des enjeux transition énergétique</b> notamment dans l'accompagnement des collectivités pour l'élaboration et la mise en œuvre de PCAET ou encore pour les avis de l'État (documents de planification, d'urbanisme,...)</p>	<p>ADEME DRIEE DRIAAF</p>
<p><b>Organiser des points techniques réguliers thématiques et PCAET</b> à destination des services de l'État, notamment référents CDTE</p>	<p>DRIEE</p>
<p><b>Mettre à jour la procédure d'élaboration des avis de l'État pour les PCAET</b>, afin de réaffirmer les priorités de la transition énergétique</p>	<p>DRIEE</p>
<p><b>Réaliser une enquête et des entretiens auprès des collectivités visant notamment à comprendre leur situation au regard de la transition énergétique</b>, identifier les freins à la mise en œuvre d'actions en ce sens ainsi que leurs attentes envers les services de l'État</p>	<p>DRIEE</p>
<p><b>Développer les liens avec l'AMIF</b> pour faciliter la prise en compte des enjeux de la transition énergétique par les communes franciliennes</p>	<p>DRIEE</p>
<p><b>Appuyer les « ateliers de créativité » du cluster Eau-milieu-sols (EMC) mettant en jeu les acteurs des PCAET (entreprises, collectivités)</b></p>	<p>DRIEE</p>
<p><b>Soutenir, informer et convaincre les collectivités de s'engager dans le programme SARE</b>, en tant que porteurs associés ou co-financeurs, et <b>les accompagner dans la mise en œuvre de nouvelles ambitions en matière de conseil et d'accompagnement pour la rénovation énergétique</b></p>	<p>DRIHL, ADEME</p>

VALORISER LES DONNÉES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	
ACTIONS 2020	PILOTES
<p><b>Mener une enquête auprès des acteurs locaux, visant à identifier leurs besoins et attentes en matière de données, et leur souhait de participation au ROSE</b></p>	<p>DRIEE ADEME dans le cadre du ROSE</p>
<p><b>Élaborer un tableau de bord régional de la transition énergétique</b> afin de faciliter</p>	<p>DRIEE</p>

l'accès à quelques indicateurs principaux Diffuser des indicateurs sur les grands axes de priorité du SRCAE	
<b>Mettre en place un répertoire des acteurs de la bioéconomie</b>	DRIAAF

## FACILITER L'ACCÈS AUX FINANCEMENTS

ACTIONS 2020	PILOTES
<b>Diffuser régulièrement de l'information sur les appels à projets ADEME en cours aux membres de la communauté régionale climat air énergie</b>	ADEME DRIEE
<b>Transférer l'information et fournir une expertise aux acteurs éligibles à des financements (collectivités, associations...)</b>	DDT, UD

# ACTIONS PHARES EN DÉPARTEMENT



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS	
ACTIONS 2020	PILOTES
<b>Accompagner les collectivités dans le déploiement du programme SARE</b>	DDT, ADEME, DRIHL, CD
<b>SEINE-ET-MARNE (77)</b>	
<b>Expérimenter la massification de la rénovation énergétique</b> : étude PoCa à Noisiel, et école Belleville sur centre bourg de Nemours (dont concertation avec ABF sur la rénovation en secteur classé)	DDT 77
Bâti public : <b>Accompagner les EPCI dans leur stratégie patrimoniale</b> <b>Mettre en œuvre une démarche « bâtiment exemplaire » DDT 77</b>	DDT 77
<b>ESSONNE (91)</b>	
<b>Créer un indicateur de la rénovation du bâti</b> dans le <a href="#">baromètre de la transition énergétique de l'Essonne</a>	CDTE 91 DDT 91
<b>Communiquer autour du décret tertiaire</b> auprès des cibles essonniennes (brève sur le site internet de la préfecture, plénière CDTE) et commencer à les accompagner	DDT 91
<b>Sensibiliser à la rénovation du bâti et à l'emploi des matériaux biosourcés</b> (notamment la filière chanvre avec le PNR du Gâtinais Français...) dans le cadre des rencontres départementales de l'habitat et de l'hébergement (RDHH)	DDT 91
<b>HAUTS-DE-SEINE (92)</b>	
<b>Organiser une réunion du réseau Transition Énergétique 92 sur la rénovation énergétique des bâtiments</b> (présentation décret tertiaire, SARE..)	UDEA 92

<b>Participer au concours CUBE</b> (préfecture), Concours Usages Bâtiment Efficace récompensant les efforts de réduction des consommations énergétiques des bâtiments	Préf. 92
<b>VAL-DE-MARNE (94)</b>	
<b>Sensibiliser et accompagner les collectivités du territoire au travers d'un cycle d'ateliers sur la rénovation énergétique des bâtiments</b> (logements, tertiaires, précarité)	UDEA 94 CD 94
<b>VAL-D'OISE (95)*</b>	
<b>Créer un réseau de partenaires pour aider les collectivités à devenir exemplaires :</b> les accompagner vers la rénovation du bâti et de l'éclairage public et dans leur communication auprès des citoyens → Animation de 2 à 3 réunions par an auprès des collectivités, dans le cadre de la CDTE, pour partager des informations, des outils, des sources de financement et les retours d'expérience, en coopération avec l'ensemble des partenaires concernés (DRIHL, ADEME, Banque des territoires, SOLIHA, ADIL, PNR, CAUE...)	DDT 95 DRIHL ADEME
<b>Valoriser les outils existants ou potentiels concernant la détection des passoires énergétiques</b> présentes sur le territoire du Val d'Oise et diffuser ces outils aux communes, EPCI et conseil départemental (ex : BATI STATO / BATI SIG) → Inciter les EPCI à créer des outils personnalisés et incitatifs afin d'orienter chaque territoire dans la rénovation énergétique des bâtiments publics et privés	DDT 95 en lien avec la DRIEA

<b>DÉVELOPPEMENT DES EnR&amp;R</b>	
<b>ACTIONS 2020</b>	<b>PILOTES</b>
<b>SEINE-ET-MARNE (77)</b>	
<b>Décliner les plans régionaux (solaire, méthanisation, géothermie) à l'échelon du 77 et établir des doctrines locales EnR en fonction des enjeux régionaux :</b> spécificités du territoire, priorités de développement (ombrières sur parking pour le photovoltaïque par exemple, ...)	DDT 77
<b>Accompagner les projets EnR : consolider la démarche d'accompagnement mise en œuvre</b> (registre des projets, démarche de facilitation pour les porteurs de projets)	DDT 77
<b>YVELINES (78)</b>	
<b>Organiser un atelier des chefs de projets PCAET yvelinois sur le développement des EnR (géothermie, biomasse, solaire photovoltaïque) – mars 2020</b>	CYTé – DDT 78

<b>Accompagner la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (CUGPSeO) pour la mise en œuvre d'un contrat de transition écologique (CTE)</b>	DDT 78
<b>ESSONNE (91)</b>	
<b>Organiser un atelier de la CDTE sur la méthanisation</b>	CDTE 91
<b>Encourager les actions de promotion d'une énergie décarbonée et du mix-énergétique dans les volets énergie des PCAET</b> , notamment via des actions de sensibilisation par mail ou lors des journées d'échange	DDT 91
<b>Accompagner, dans le cadre du CTE de Grand Paris Sud, des actions de développement des EnR&amp;R</b> : géothermie profonde, station d'avitaillement en énergie décarbonée, valorisation des boues de STEP...	GPS et Partenaires CTE (91 en lien avec 77)
<b>HAUTS-DE-SEINE (92)</b>	
<b>Organiser une réunion du réseau Transition Énergétique 92 sur les réseaux de chaleur</b>	UDEA 92
<b>VAL-DE-MARNE (94)</b>	
<b>Sensibiliser et accompagner les collectivités sur le développement de l'énergie solaire avec l'organisation d'une rencontre sur ce thème</b>	UDEA 94 CD 94
<b>VAL-D'OISE (95)*</b>	
<b>Créer une cellule d'appui aux EnR&amp;R</b> au sein de la DDT95 pour accompagner les collectivités et porteurs de projets (mobilisation d'un référent technique dans chaque service et mise en relation avec les autres acteurs du territoire : UD-DRIEE, ADEME, DRIEE...)  → Accompagner les projets du début jusqu'à la fin ; aider à leur réalisation dans le respect du droit et des orientations transition énergétique de l'État ; lever les points de blocage au sein des projets d'EnR&R, notamment au niveau de l'urbanisme ; mettre en réseau  → Focus : développer la <b>méthanisation</b> sur le territoire du Val d'Oise	DDT 95
<b>Cartographier les installations d'EnR existantes dans les communes/EPCI du Val d'Oise, les potentiels énergétiques, les principales sources d'EnR&amp;R, et sensibiliser les collectivités sur les réseaux de chaleur, etc.</b> Objectif : aider les territoires à identifier leur potentiel et mieux cerner les priorités d'actions. Valoriser les schémas de développement des réseaux de chaleur	DDT 95 DRIEE ADEME

<b>TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES MOBILITÉS</b>	
<b>ACTIONS 2020</b>	<b>PILOTES</b>
<b>SEINE-ET-MARNE (77)</b>	
<b>Réaliser une étude « Scénarios de la mobilité du futur en 77 »</b> : plan mobilité dans territoires peu denses, développement des compétences AOM (autorité Organisatrice Mobilités) sur les territoires	DDT 77
<b>Contribuer au schéma départemental des stations multi-énergies (sous l'impulsion du développement du GNV)</b>	DDT 77
<b>YVELINES (78)</b>	
<b>Accompagner 3 lauréats yvelinois à l'appel à projets « Fonds mobilités actives pour le rétablissement des continuités cyclables »</b> : CU GPSeO, Jouy-en-Josas, Noisy-le-Roi. <b>Développer les circuits cyclables. Accompagner l'édition 2020 de l'appel à projets</b>	DDT 78
<b>ESSONNE (91)</b>	
<b>Promouvoir l'appel à projets « Fonds mobilités actives pour le rétablissement des continuités cyclables » édition 2020</b> : appui à la publication d'un article sur le site de l'Union des maires de l'Essonne (UME), mail aux chargés de mission transport des EPCI, rédaction d'une présentation de l'appel à projets à destination des chargés de mission mobilités...	DDT 91
<b>Organiser un atelier mobilités actives</b> dans le cadre de la CDTE	CDTE 91
<b>Aider les collectivités territoriales à l'identification d'actions PCAET pouvant être rattachées à l'élaboration d'un plan d'action spécifique air</b> , en lien avec l'article 85 de la LOM	DDT 91
<b>HAUTS-DE-SEINE (92)</b>	
<b>Promouvoir l'appel à projets « Fonds mobilités actives pour le rétablissement des continuités cyclables » édition 2020</b> : l'UD 92 relaie l'appel à projets auprès des collectivités des Hauts-de-Seine en se tenant à leur disposition pour les accompagner dans l'élaboration de leurs dossiers de candidature et de manière plus générale pour leur apporter tout appui dans leurs projets relatifs aux aménagements cyclables	UDEA 92 DRIEA
<b>VAL-DE-MARNE (94)</b>	
<b>Mettre en place des ateliers locaux du quartier de gare afin d'insuffler une dynamique autour des quartiers de gare du Grand Paris Express</b>	UDEA 94

VAL-D'OISE (95)*	
<p><b>Organiser 2 à 3 réunions par an de sensibilisation et de retour d'expériences</b> autour des actions de développement des mobilités alternatives et de la limitation globale des mobilités (télétravail, espaces de co-working, plan vélo...)</p> <p>→ Ces réunions (type world café ou CDTE) s'adressent en priorité aux collectivités, afin de diffuser les bonnes pratiques, les outils, les retours d'expérience et les sources de financement</p>	DDT 95 avec l'appui de l'ADEME
<p>Administration exemplaire : <b>organiser 2 à 3 ateliers avec le mouvement interne « DDTransition »</b></p> <p>→ Ces réunions s'adressent aux agents de la préfecture, afin de les encourager à adopter de nouvelles pratiques de mobilités</p> <p>Exemple : faciliter le télétravail ; communiquer autour du forfait mobilité durable de 200 € ; mettre en place un local à vélo sécurisé ; encourager et organiser le covoiturage...).</p>	DDT 95 DDTransition

NEUTRALITÉ CARBONE HORS ÉNERGIE	
ACTIONS 2020	PILOTES
<b>YVELINES (78)</b>	
<b>Organiser un séminaire à destination des collectivités territoriales, relatif à l'agriculture et l'alimentation durables</b> (septembre 2020). Échanger autour du bilan carbone.	DDT 78
<b>ESSONNE (91)</b>	
<b>Mener une première réflexion sur une charte des projets économiques durables</b>	DDT 91
<b>Développer la contribution puits carbone et ZAN dans le cadre des notes d'enjeux et ARE des SCOT</b>	DDT 91
<b>Accompagner le TIGA SESAME et d'autres projets des collectivités et de la profession agricole sur la thématique alimentation et circuits courts</b>	DDT 91
<b>HAUTS-DE-SEINE (92)</b>	
<p><b>Mener une étude sur le potentiel de renaturation de l'aire urbaine parisienne</b></p> <p>Objectif : établir une méthode permettant d'identifier et de hiérarchiser les espaces à renaturer, et tester cette méthode sur un territoire en proposant des outils et solution de renaturation des sols</p> <p><i>En lien avec le CEREMA, l'APUR et l'ARB</i></p>	UDEA 92 DRIEA



VAL-D'OISE (95)*	
Forêt de la plaine de Pierrelaye - Bessancourt : <b>créer la forêt du Grand Paris avec la plantation de 1 million d'arbres</b> (début des plantations fin novembre 2019). Faciliter la réalisation du projet et appui aux procédures et aux projets dans les franges de la plaine + projet de cité organique à Bessancourt.	SMAPP DDT 95
Actions « administration exemplaire » de la préfecture du Val d'Oise : → <b>Participer à l'appel à projets « plan biodiversité » du ministère de l'intérieur.</b> Candidature retenue pour végétaliser le toit de la préfecture et renforcer la démarche « incroyables comestibles » (plantations cultivées par les agents aux pieds de la Préfecture).	Préfecture du Val d'Oise en lien avec la DDT 95

ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES	
ACTIONS 2020	PILOTES
<b>SEINE-ET-MARNE (77)</b>	
<b>Accompagner les PCAET et CTE dans le cadre de la « CDTE 77 »</b> : organiser une réunion du réseau en 2020	DDT 77
<b>Réunir un GT « données énergie » pour un « baromètre TE » départemental</b>	DDT 77
<b>Réunir un GT « évaluation des PCAET »</b>	DDT 77
<b>YVELINES (78)</b>	
<b>Accompagner Saint-Quentin-en-Yvelines en tant que lauréat à l'appel à projets « Repenser la périphérie commerciale »</b> : question de la densification et de la diversification des fonctions au sein d'un projet urbain. Quelle utilisation du foncier ? Quel impact sur les déplacements ?	DDT 78
<b>ESSONNE (91)</b>	
<b>Présenter les enjeux régionaux de la feuille de route de la transition énergétique aux collectivités territoriales</b>	CDTE 91
<b>Organiser une plénière CDTE sur secteur économique et transition énergétique</b>	CDTE 91
<b>Organiser un atelier CDTE d'animation des chargés de mission PCAET</b>	CDTE 91
<b>HAUTS-DE-SEINE (92)</b>	
<b>Accompagner étroitement l'élaboration des PCAET de Boucle Nord de Seine et Vallée Sud Grand Paris, en proposant notamment des conseils sur les diagnostics en cours de réalisation</b>	UDEA 92

<p><b>Proposer des outils de déclinaison des actions des PCAET, comme le contrat de transition écologique (CTE), aux collectivités</b> (Paris Ouest La Défense, Grand Paris Seine Ouest)</p> <p><b>Suivre plus assidûment la mise en œuvre des PCAET pour s’assurer que les objectifs soient atteints</b>, avec éventuellement un courrier du préfet de département aux présidents des EPT formalisant l’accompagnement de l’État sur ce sujet</p>	
<p><b>Mettre en place un cycle « ville durable » avec le CAUE</b> : organiser deux soirées à destination des élus de présentation de la loi LOM et de la loi Énergie Climat et un atelier de travail sur la réversibilité des bâtiments</p>	UDEA 92
<b>SEINE-SAINT-DENIS (93)</b>	
<p><b>Créer et mettre en route la CDTE de la Seine-Saint-Denis</b>  Définir le mode de gouvernance de la CDTE  Organiser une réunion de lancement pilotée par le préfet (ou son représentant), avec l’appui des autres pilotes de la CDTE et à destination notamment des principales collectivités concernées (CD, EPCI, EPT, etc)  Définir un programme d’actions sur les thématiques prioritaires (en particulier, la rénovation énergétique des bâtiments est envisagée mais reste à confirmer).</p>	UDEE 93
<b>VAL-DE-MARNE (94)</b>	
<p><b>Organiser des rencontres PCAET avec les 3 EPT du territoire</b></p>	DRIEE UDEA 94 CD 94
<p><b>Accompagner et suivre la mise en œuvre du contrat de transition écologique (CTE) de Grand Orly Seine Bièvre</b></p>	UDEA 94
<p><b>Mettre en place une page internet dédiée à la CDTE 94</b></p>	DRIEA UDEA 94
<b>VAL-D’OISE (95)*</b>	
<p><b>Favoriser la montée en compétence des agents de la DDT 95 pour accompagner les collectivités vers la TE et renforcer le conseil auprès des territoires.</b>  Parvenir à mieux insérer les objectifs de transition énergétique et écologique dans les documents d’urbanisme et au sein des projets d’aménagement (par exemple au sein du PAC automatisé, des contributions à la MRAe, dans les avis de l’État sur les PLU, les AVAP et les RLP...)  → Organisation de 1 à 2 journées de formations par an en intra.</p>	DDT 95
<p>Délégation territoriale de l’ANCT – nouveau conseil aux territoires : <b>lancer une coopération avec les partenaires pour convenir d’objectifs pour la convergence des politiques publiques pour la transition énergétique et l’accompagnement des territoires du Val d’Oise</b></p>	DDT 95 en lien avec les partenaires

→ Lancement des premières réflexions pour engager une action commune de conseil aux territoires (ex : vers une feuille de route partagée)	
---	--

*\* La feuille de route du Val-d'Oise est en cours d'élaboration et sera validée par le Préfet de département avant l'été 2020.*